



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

Les CNR thématiques : Retour sur un an de travaux

Septembre 2023



Emmanuel Macron Président de la République

Il y a un an presque jour pour jour, nous lancions à Marcoussis, le Conseil national de la refondation.

Face à l'ampleur de nos défis, la première étape de cette méthode était de rassembler toutes les parties intéressées au sort de la Nation, pour partager un diagnostic commun et définir des solutions. Seul ce dialogue concret, au-delà des clivages et des blocages, peut permettre de bâtir des consensus pour réparer notre action publique et la préparer aux mutations de l'avenir.

Afin de faire face à ces défis nécessitant des réponses d'ampleur, nous avons fait le choix de travailler à deux échelles : au niveau national pour les grandes transitions nous engageant tous, dans le respect des responsabilités de chacun ; et au niveau local pour nos services publics essentiels, santé et éducation, en redonnant de la capacité d'agir à ceux qui font et en trouvant des solutions sur mesure, en fonction des problématiques de chaque territoire.

Aujourd'hui, alors que les CNR territoriaux se poursuivent et s'amplifieront dès la rentrée, **les travaux des CNR thématiques sont achevés.**

Le contenu de ces CNR thématiques résultait directement de nos échanges et de vos demandes à Marcoussis : la transition écologique, notre modèle productif et social, la transition démographique, notre rapport au travail, l'avenir de notre jeunesse, le logement et les enjeux liés à l'espace numérique...

J'avais alors invité chacun à venir participer, en confiance, et les contributions ont été nombreuses. Durant 9 mois, les organisations membres du CNR se sont mobilisées, au côté des professionnels de chaque secteur, des citoyens, des ministères et de leurs administrations pour échanger, travailler, construire des plans d'action pour permettre à notre pays de se doter de feuilles de route ambitieuses face à ces défis. Certains chantiers ont même donné lieu à des ateliers délocalisés, des réunions entre parties-prenantes, des consultations citoyennes qui se sont tenues jusqu'au printemps.

Des mesures très concrètes en sont ressorties, preuve que la méthode était utile. Plusieurs « nœuds » comme les participants du CNR avaient souhaité les appeler, ont été dénoués. Je suis animé par la conviction que les solutions qui émergent du collectif sont les plus efficaces. Désormais, nous sommes entrés dans le temps de l'action et de la mise en place opérationnelle. Sous l'égide de la Première ministre, les membres du Gouvernement auront désormais à cœur de mettre en œuvre les solutions proposées. En toute objectivité, certaines problématiques perdurent : nous continuerons à y travailler, dans la conduite quotidienne de chaque ministère, en diffusant plus largement la méthode du CNR, qui doit devenir un mode d'action constant des acteurs publics.

Si les CNR thématiques sont désormais clôturés, l'esprit de rassemblement qui les gouverne demeure. C'est ainsi que nos services publics et notre action publique au sens large pourront tenir aujourd'hui et demain la promesse républicaine dans toute sa force.



Élisabeth Borne

Première ministre

Face aux défis considérables auxquels notre pays fait face, le Président de la République a fixé un cap : celui du **dialogue**, de la **construction** et de la volonté de **bâtir ensemble, au-delà des clivages**. C'est le sens même du Conseil national de la refondation.

Durant l'année qui s'est écoulée, le CNR s'est déployé au service de dix thématiques, selon des calendriers et modalités propres à chacune, de façon territoriale pour améliorer l'efficacité de nos services publics de proximité, et de façon thématique pour les grandes transitions auxquelles notre pays fait face.

Sur chaque sujet, nous avons souhaité **mettre tous les acteurs autour de la table, partager ensemble les opportunités et les contraintes, et trouver des solutions adaptées à chaque bassin de vie**. Grâce à cette méthode, de nombreuses initiatives ont été lancées à tous les niveaux : depuis les textes de loi jusqu'aux innovations locales.

Dans chaque domaine, **le CNR a fait émerger des idées et des solutions**, qui permettent de **répondre, concrètement, aux préoccupations des Français**. Je pense à la petite enfance, avec la garantie d'une solution d'accueil pour tous, aux projets d'établissement dans l'Education nationale ou encore à des solutions novatrices pour améliorer l'accès aux soins.

Grand âge, transition écologique, logement, numérique, modèle social et productif, avenir du travail... sur chaque sujet, tous les acteurs concernés ont pu se réunir et faire naître des propositions.

J'ajoute que les Françaises et les Français ont pu participer activement au CNR, en envoyant leurs contributions. C'est ainsi, que nous construisons des solutions utiles, communes.

Comme Première ministre, j'ai tenu à mener personnellement le CNR sur la jeunesse. Notre jeunesse nous pousse à nous remettre en cause et à nous réinventer. Elle nous surprend par son audace et sa détermination. Nous devons l'écouter et répondre à ses attentes. Tous les mois, j'ai eu le privilège d'accueillir des jeunes à Maignon pour échanger avec eux autour de leurs préoccupations, mais aussi d'entendre leurs propositions afin de bâtir cet avenir ensemble. C'est ainsi que nous avons par exemple avancé l'âge du permis de conduire à 17 ans, mesure qui permettra aux jeunes partout sur notre territoire d'obtenir une liberté et une autonomie essentielles à l'émancipation, notamment pour notre jeunesse rurale.

Comme l'évoque le Président de la République, nous sommes maintenant à **l'heure de la réalisation et des résultats**. Les projets du CNR doivent pouvoir éclore et montrer tout leur impact sur le quotidien des Français. Le Gouvernement est déterminé à mener ce travail jusqu'au bout.

La dynamique du CNR ne s'arrête pas, loin de là. Elle s'amplifie en cette rentrée 2023-2024, et nous aurons besoin de toutes et tous pour la faire vivre, car c'est ensemble que nous imaginerons le futur.



François Bayrou

Haut-commissaire au Plan, Secrétaire général du Conseil national de la refondation

L'idée de Refondation qu'a proposée le Président de la République répond à un impératif démocratique, crucial dans les temps que nous vivons.

Nous savons tous que la relation est abîmée entre pouvoirs et citoyens de base, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes, travailleurs, retraités, étudiants ou chômeurs, engagés ou éloignés des confrontations politiques et syndicales. Nous savons tous les doutes qui envahissent les esprits concernant l'efficacité de l'action publique et l'authenticité des débats. Très nombreux sont celles et ceux qui s'éloignent.

Dans le même temps, bien des acteurs de notre vie publique eux-mêmes ressentent une profonde frustration, pensent que les choses ne vont pas assez vite ou assez loin, ont l'impression d'une routine paralysante, de mécaniques grippées. Ils sont sûrs qu'on pourrait faire tellement mieux si on libérait les énergies et les initiatives.

Cette double insatisfaction est un des sujets les plus lourds de la vie de notre nation à la fin de ce premier quart du XXI^e siècle.

Rendre une efficacité nouvelle à notre vie publique, retrouver une sincérité de débats libérés des postures fixées à l'avance, partager les constats et les diagnostics, donner une reconnaissance nouvelle à des idées et des initiatives novatrices, venant de la base, des acteurs de terrain eux-mêmes, c'est tout cela qui fait la Refondation.

Pendant les neuf mois de l'année scolaire et politique, du dernier trimestre 2022 au deuxième trimestre 2023, cette idée qui d'abord surprenait, a été prise en compte et explorée dans de nombreux domaines et dans de nombreux lieux de réunion.

Plusieurs centaines de rencontres organisées, des expériences multiples entreprises et analysées, un processus inédit a commencé à se déployer. Cela a été particulièrement vrai dans le domaine de la santé et de l'éducation, sur le terrain même, au plus près des acteurs et des usagers, au plus près des citoyens.

Mais tout ce qui a été entrepris n'est encore qu'un début. Repenser nos chances et nos handicaps, relever des défis que seul le terrain peut identifier, innover à petite échelle avant que ces innovations convainquent et se répandent, cette méthode et cet idéal de refondation doivent s'affirmer pour enfin donner confiance.

Dans la vie de la cité, c'est le surgissement des initiatives, des propositions, des organisations inédites et inventives qui est attendu, et doit être soutenu.

La démarche de refondation de notre vie commune, de notre vie civique, est la clé de notre avenir. Là comme ailleurs, le monde est à construire, et sa construction ne peut pas, ne peut plus être le monopole des responsables de nos administrations et de nos institutions. Il requiert l'engagement de chacun, où qu'il soit, où qu'il travaille, où qu'il milite, où qu'il soit en mesure d'imaginer et d'inventer. C'est un très grand changement dans un pays aussi centralisé et aussi administré que la France, mais ce changement construit sur la confiance au lieu de l'être sur le soupçon et le contrôle, est la condition même de la réussite de notre pays dans les décennies si difficiles que nous allons affronter ensemble.

SOMMAIRE

ÉDITORIAUX	P. 2
LA MÉTHODE CNR	P. 6
RETOUR SUR CETTE ANNÉE	P. 7
PARTOUT SUR LE TERRITOIRE, DES CONCERTATIONS NATIONALES DÉLOCALISÉES	P. 8
CNR BIEN VIEILLIR	P. 9
CNR ASSISES DU TRAVAIL	P. 12
CNR LOGEMENT	P. 14
CNR NUMÉRIQUE	P. 17
CNR JEUNESSE	P. 22
CNR CLIMAT ET BIODIVERSITÉ	P. 26
CNR PETITE ENFANCE	P. 30

LA MÉTHODE CNR

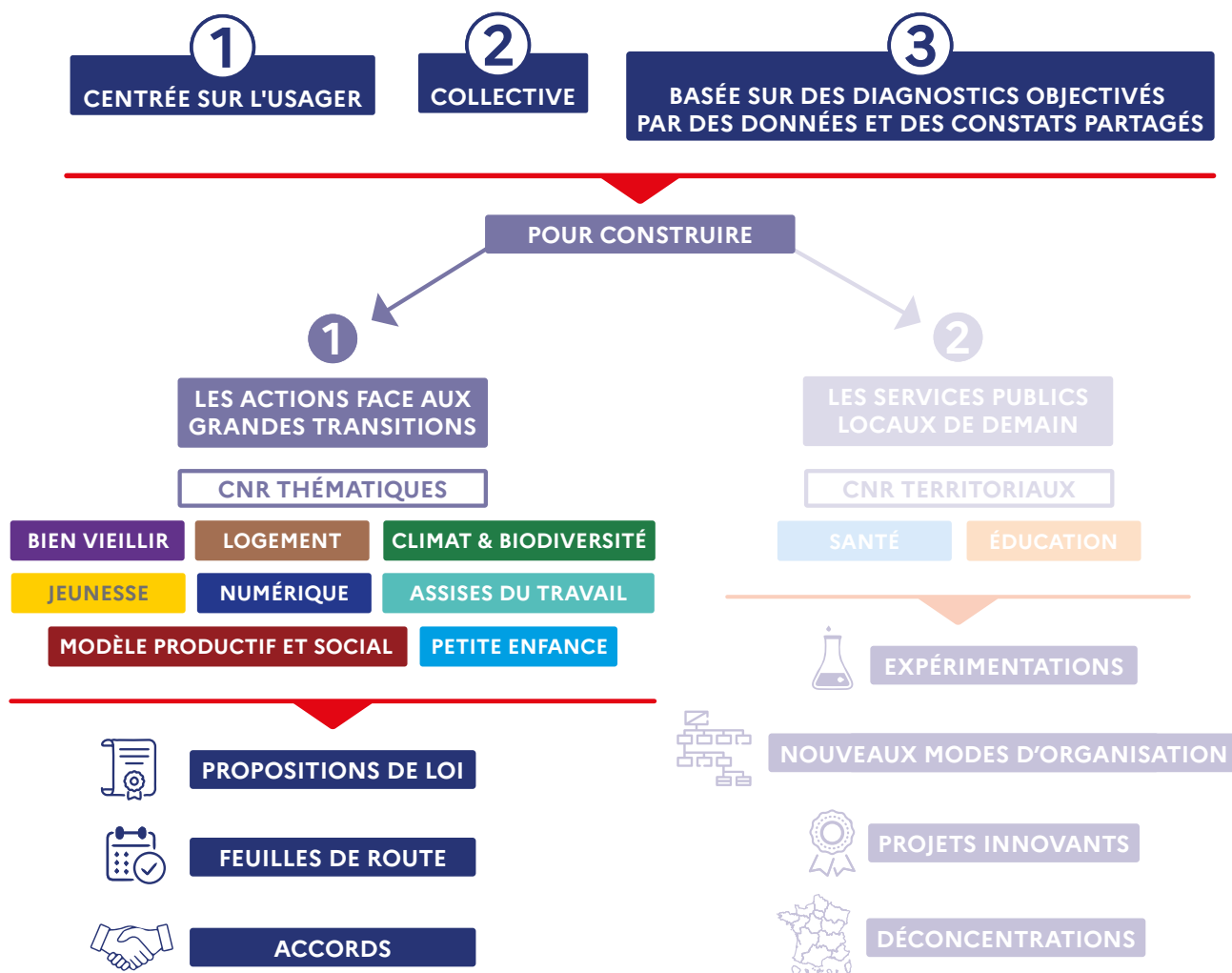
Le Conseil national de la refondation (CNR) est une nouvelle méthode partenariale pour bâtir des consensus sur une lecture commune de la situation du pays et des solutions concrètes autour de sujets essentiels pour le quotidien de nos concitoyens et l'avenir de la France.

Depuis son lancement en septembre 2022, cette méthode s'est déployée au service de deux enjeux majeurs pour notre pays : **les services publics de proximité** (en santé, en éducation, pour le climat et la biodiversité et l'emploi, via les CNR territoriaux), et **les grandes transitions**, avec les CNR thématiques.

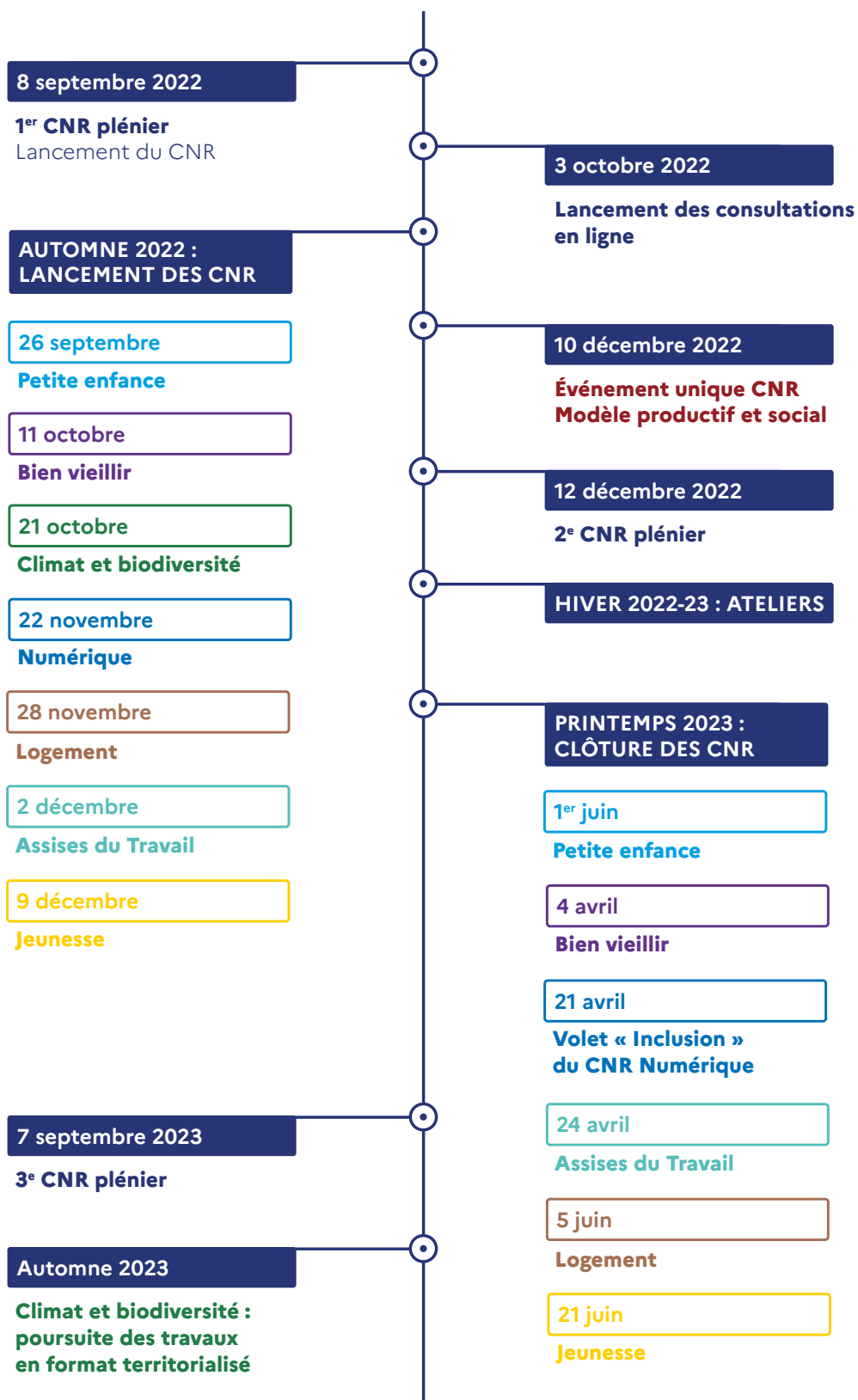
Sept thématiques ont été abordées, avec un même pari initial du collectif. Chaque ministère a lancé les travaux à l'automne 2022, avec pour objectif de construire des plans d'actions pour le printemps 2023.

Aujourd'hui, les CNR thématiques se sont achevés, avec pour chacun une multiplicité de points de sortie. Cette publication retrace les grandes lignes des travaux qui ont été menés, et présente les points de sortie issus des travaux.

UNE APPROCHE



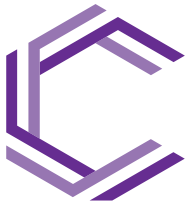
RETOUR SUR LES NEUF DERNIERS MOIS



PARTOUT SUR LE TERRITOIRE, DES CONCERTATIONS NATIONALES DÉLOCALISÉES

Les travaux des CNR thématiques ont donné lieu à de nombreux ateliers et concertations partout sur le territoire. Pour certains CNR, comme ceux consacrés au bien vieillir ou à la jeunesse, chaque région a vu au moins un atelier se tenir. A chaque fois, élus et acteurs de la société civile locaux ont pu se réunir pour exprimer leurs préoccupations, leurs contributions, mais aussi leurs solutions.

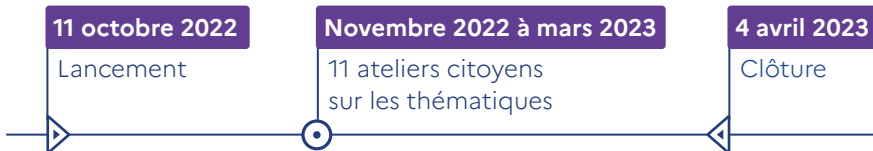




CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

BIEN VIEILLIR

Les dates clés



Les thèmes

- Adapter la société
- Promouvoir le lien social et la citoyenneté
- Valoriser les métiers

Retour sur les travaux

Le CNR Bien vieillir s'est articulé autour de trois thèmes :

- **Mettre en place une politique globale d'adaptation de la société** - piloté par Luc Broussy, auteur du rapport interministériel *Nous vieillirons ensemble* (2021) et Florence Thibaudeau Rainot, adjointe au maire du Havre en charge des affaires sociales ;
- **Promouvoir la citoyenneté des personnes âgées et le lien social** - piloté par Martine Gruère, vice-présidente de l'association Old'Up et Yann Lasnier, délégué général des Petits Frères des Pauvres ;
- **Valoriser les métiers** - piloté par Myriam El Khomri, auteure du rapport Plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge et Dafna Mouchenik, directrice de LogiVitaie, service d'aide à domicile.



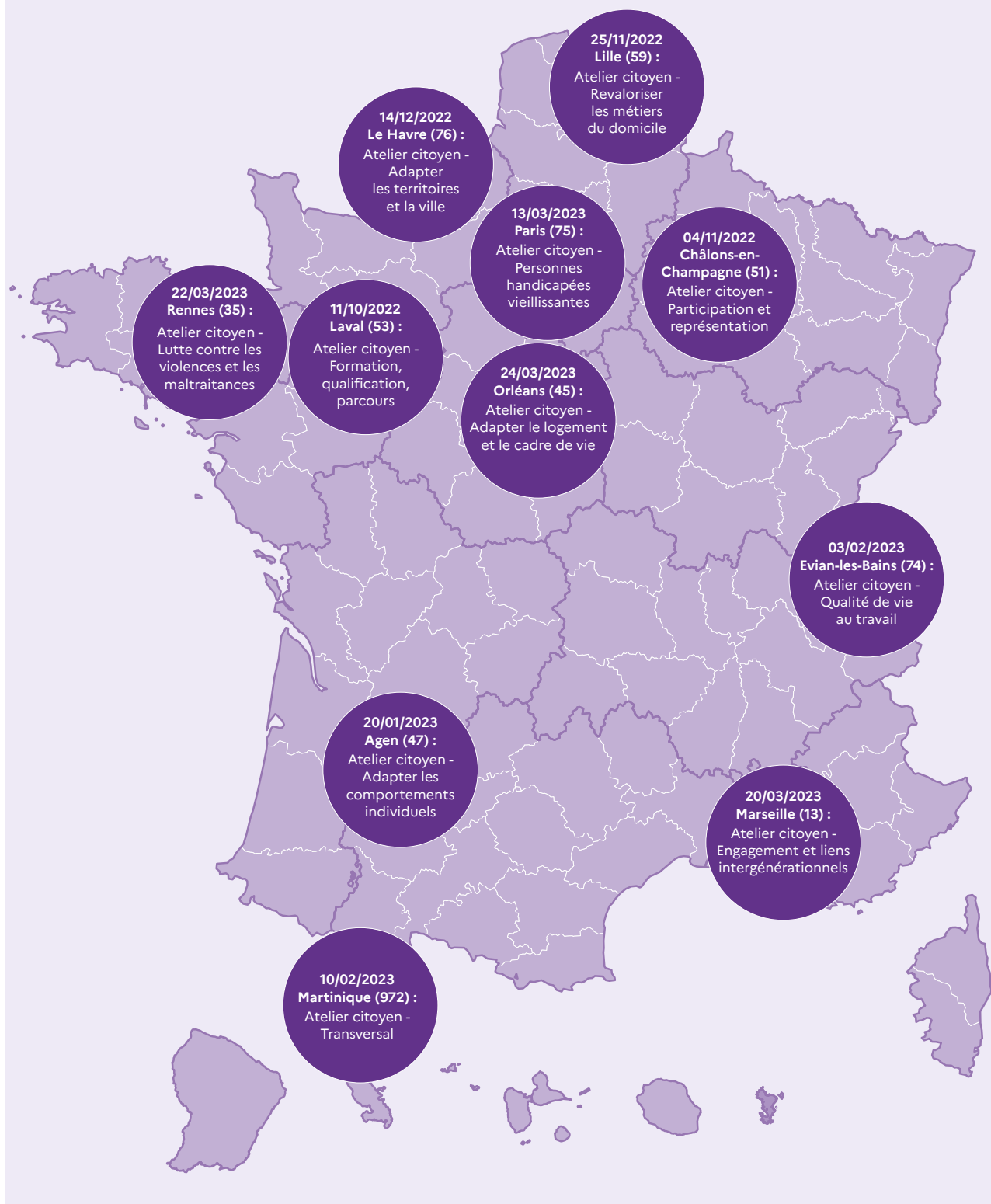
Ces dernières années, de nombreux rapports ont permis de poser des constats et des propositions d'actions sur le grand âge. L'objectif principal donné à ce CNR a donc été de prioriser, d'opérationnaliser et d'accélérer les solutions partout sur le territoire.

Chacune des priorités a été travaillée dans le cadre d'un groupe de travail national réunissant les administrations du secteur. Onze sous-thématiques ont ainsi été identifiées donnant lieu à onze ateliers citoyens répartis dans les territoires volontaires entre novembre 2022 et mars 2023 et réunissant l'ensemble des acteurs concernés par la transition démographique.

Les ateliers ont permis de confronter les propositions issues des rapports aux réalités du terrain. Si certaines ne correspondaient pas réellement à des besoins exprimés par les citoyens, d'autres font véritablement écho aux réalités vécues par les aînés et les acteurs de terrain, comme la lutte contre la fracture du numérique dans la réservation de titres de transport ou encore l'intérêt pour des dispositifs de participation locale intergénérationnelle.

EN CARTE

Les ateliers



CE QUI EN RESSORT

Propositions

Rendre les métiers du grand âge attractifs, et par exemple :

- Création d'une carte professionnelle pour les intervenants à domicile
- Création d'un fond pour financer la mobilité des aides à domicile
- Simplification du portefeuille de formation

Repérer l'isolement social et mieux prévenir la perte d'autonomie, par exemple :

- Plan d'action anti-isolement social
- Généralisation du programme ICOPE
- Financement de programmes d'adaptation des territoires avec le lancement d'un AMI « ville bienveillante » et le déploiement du label « ville amie des aînés »
- Développer l'engagement et le volontariat associatif des seniors
- Amplifier le soutien au développement de nouvelles formes d'habitats intermédiaires

Simplifier l'accès aux services publics, par exemple :

- Mise en place d'un service public territorial de l'autonomie

Lutter contre les maltraitements et moraliser le secteur du grand âge, par exemple :

- Poursuite des Etats généraux de la maltraitance
- Formations régulières des professionnels sur ces questions de maltraitements
- Installer dans chaque département une coordination de la réponse aux alertes
- Établir un droit de visite dans tous les établissements
- Poursuivre et intensifier la politique de contrôle des établissements.

La suite

Les travaux du CNR Bien vieillir vont être rendus opérationnels par une réforme du grand âge.

L'ensemble des mesures se verra traduit par trois vecteurs :



Proposition de loi de la majorité, en cours d'examen, et enrichie par le Gouvernement et les oppositions.



Feuille de route interministérielle et pluri-annuelle, qui sera présentée prochainement.



Propositions dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2024.

Ressources

- Une vidéo du bilan du CNR
- La synthèse des restitutions
- Les propositions des pilotes sur les 3 priorités du CNR :
 - Valoriser les métiers
 - Promouvoir le lien social et la citoyenneté
 - Adapter la société au vieillissement

Scanner le QR code afin d'accéder aux liens ci-dessus.



<https://conseil-refondation.fr/thematiques/bien-vieillir/>



CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

ASSISES DU TRAVAIL



Les dates clés



Les thèmes

- **Le rapport au travail**
- **La santé et la qualité de vie au travail**
- **La démocratie au travail**

Retour sur les travaux

La démarche a été menée par deux garants, permettant d'assurer son bon déroulement et la cohérence de ses travaux. Il s'agit de Sophie Thiéry, directrice de l'engagement sociétal chez Aésio et Président de la commission Travail emploi du CESE, et de Jean-Dominique Senard, Président du conseil d'administration de Renault Group.

Les Assises du travail se sont articulées autour de trois thèmes :

- **Les rapports au travail**, piloté par Jean-Marie Marx, président de l'Agence pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) ;
- **La santé et la qualité de vie au travail**, piloté par Audrey Richard, présidente de l'Association nationale des DRH (ANDRH) ;

- **La démocratie au travail**, piloté par Yves Mathieu, co-directeur et fondateur de Missions Publiques.

Des groupes de travail ont été constitués pour chaque thème et ont permis de réunir en format atelier : organisations syndicales et patronales, experts, personnalités qualifiées et universitaires. Concernant le rapport au travail, les ateliers ont témoigné du fait que la crise sanitaire a accéléré certains changements déjà en œuvre : demande d'autonomie, de reconnaissance et de sens. Les ateliers sur la santé et la qualité de vie au travail ont permis d'échanger sur l'amélioration des conditions de vie et de santé au travail, mais aussi la sécurité au travail. Ils ont ainsi fait émerger des propositions visant à lutter contre les accidents du travail, renforcer le rôle de la médecine du travail et plus largement favoriser une culture partagée de la prévention primaire. Sur le dialogue social, les ateliers ont fait remonter un souhait de mieux associer et prendre en compte les salariés dans le dialogue au sein de l'entreprise.

CE QUI EN RESSORT

”

Je salue le travail de grande qualité mené par les deux garants dans le cadre de ces Assises du Travail. Fort des contributions multiples sur lesquelles il s'appuie, qu'il s'agisse des apports des partenaires sociaux, des universitaires ou des citoyens, il permet de dresser un constat partagé et de faire des propositions sur les évolutions du sens et du rapport au travail.”

Olivier DUSSOPT,
Ministre du Travail, du Plein emploi
et de l'Insertion

Propositions

Gagner la « bataille de la confiance » par une révolution des pratiques managériales :

- Instaurer un rendez-vous annuel des acteurs du travail pour suivre périodiquement la mise en œuvre et l'enrichissement des recommandations
- Revoir les formations dispensées aux managers, tant initiales que continues, en expérimentant une approche par les filières, dans les territoires
- Renouveler la démocratie au travail en généralisant le dialogue professionnel sur la qualité et l'organisation du travail
- Organiser le dialogue social en proximité des situations de travail
- Conforter la dimension sociale dans les démarches de responsabilité sociétale des entreprises

Adapter les organisations de travail, favoriser les équilibres des temps de vie et accompagner les transitions pour les travailleurs :

- Evaluer les organisations alternatives des temps de travail, notamment la semaine de 4 jours
- Passer d'un droit à la déconnexion formel à son application et son respect
- Créer un dispositif permettant de conserver des jours de congé et les utiliser tout au long de sa carrière
- Concevoir un dispositif d'aménagement des fins de carrière permettant une diminution progressive d'activité
- Favoriser les transitions et les reconversions professionnelles pour tous les travailleurs

Assurer aux travailleurs des droits effectifs et portables tout au long de leur parcours professionnel :

- Lancer une mission IGAS-IGF visant à évaluer le caractère effectif des droits sociaux acquis par les travailleurs dont les contrats de travail sont les plus précaires

- Assurer l'effectivité des droits sociaux et la portabilité pour aider la fluidité des parcours professionnels
- Favoriser le recours aux droits sociaux acquis et services associés en mettant en place un portail unique.

Préserver la santé physique et mentale des travailleurs :

- Ajouter un 10^e principe général de prévention à l'article L.4121-2 du code du travail : écouter les travailleurs sur la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail et les relations sociales
- Activer le levier de la formation pour développer une culture de prévention partagée.
- Accompagner les employeurs pour augmenter significativement le nombre de structures ayant réalisé leurs obligations d'identification et de prévention des risques
- Accompagner la montée en puissance des Services de prévention et de santé au travail (SPST).

La suite

Ces propositions constituent une boîte à outils mise au service des partenaires sociaux dans le cadre de l'agenda social et du « pacte de la vie au travail » annoncé par le Président de la République.

Ressources

- Dossier de presse de la clôture
- Rapport des garants
- Vidéo de la remise du rapport



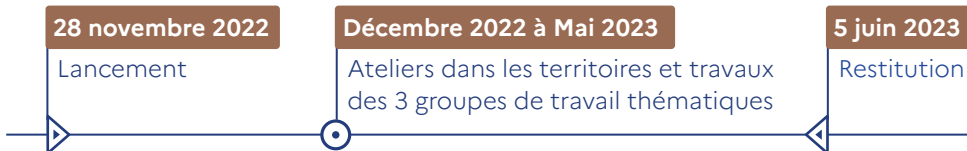
Scanner le QR code afin d'accéder aux liens ci-dessus.
<https://conseil-refondation.fr/thematiques/travail/>



CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

LOGEMENT

Les dates clés



Les six ambitions

- **Aborder le logement à travers une logique systémique globale**
- **Partager un diagnostic et des propositions inhérentes à la conciliation des enjeux sociaux, économiques et écologiques du logement**
- **Renouveler la gouvernance et associer les élus à la refondation de la politique du logement**
- **Faire de la protection des personnes les plus fragiles, une priorité**
- **Trouver les moyens de faire baisser le coût du logement et du foncier**
- **Concilier les réponses à apporter aux défis écologiques et aux besoins sociaux de logements**

Véronique Bédague, présidente directrice générale de Nexity. Cette méthode inédite du CNR a permis de réunir plus de 200 entreprises, institutions, associations, élus, fédérations et personnalités reconnues dans le secteur du logement. Le CNR Logement a particulièrement mobilisé les acteurs de cette filière, créant un espace de dialogue et du consensus autour de grandes propositions.

Les groupes de travail ont, entre autres, pu s'appuyer sur les travaux de la commission Rebsamen, de ceux de la Cour des Comptes, des rapports de parlementaires, ainsi que sur l'expertise et le savoir-faire de l'ensemble des parties prenantes du CNR. La consultation s'est également enrichie d'une plateforme en ligne.

En parallèle de ces travaux nationaux, des CNR locaux portant sur le logement ont eu lieu entre mars et juin 2023 dans le cadre du CNR Climat et biodiversité.

Retour sur les travaux

Issue des discussions du premier Conseil national de la refondation réuni par le Président de la République, la thématique du logement est apparue fondamentale et nécessitant un CNR plein et entier pour répondre tant aux problématiques structurelles qu'aux enjeux actuels du logement. C'est ainsi que le ministre délégué à la Ville et au Logement, Olivier Klein, s'est entouré de deux co-animateurs afin d'aiguiller l'exercice : Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre, et



CE QUI EN RESSORT

Principales propositions portées par les participants au CNR Logement

1. Mieux évaluer le besoin en logement sur les territoires – lancer une start-up d'Etat pour mutualiser les données en temps réel de la demande, des besoins en logements sociaux, en construction nouvelle et en rénovation et de remise sur le marché de logements vacances
2. Préciser la gouvernance des politiques du logement : garantir le rôle de l'Etat dans l'impulsion de la politique du logement et redonner du pouvoir aux élus en matière de politique de l'habitat, afin de répondre plus efficacement aux besoins des territoires
3. Loger et accompagner les plus fragiles, sans-abri ou hébergés, par un plan Logement d'Abord II structurel aux moyens accrus et pluriannualisés
4. Relever le défi de la relance de la production et de la transition écologique du parc social, via un pacte de confiance avec les acteurs du monde HLM pour investir et répondre aux besoins des demandeurs et des locataires
5. Inciter les communes à la production d'hébergement, de logements accompagnés et de logements abordables, par un cadre adaptable et élargi au-delà de la loi SRU
6. Lutter contre l'habitat indigne et accélérer la réhabilitation des copropriétés dégradées, pour que tous les Français puissent vivre en sécurité dans leur logement, en simplifiant les procédures administratives, en donnant de la visibilité financière et en développant des outils adaptés aux échelles d'intervention pertinentes
7. Créer un choc de logements abordables en massifiant le Bail Réel Solidaire, permettant d'accéder à la propriété pour des prix inférieurs à ceux du marché
8. Proposer une offre de garantie locative à tous ceux qui en ont besoin et qui rencontrent des difficultés d'accès au parc locatif, en capitalisant notamment sur le dispositif existant de visa pour le logement et l'emploi (Visale)
9. Encadrer les prix du foncier en zone tendue afin de développer du logement abordable et lutter contre la spéculation financière
10. Réformer la fiscalité actuelle sur les terrains à bâtir pour inciter les propriétaires fonciers à les vendre afin de faciliter la construction de nouveaux logements
11. Réaliser les plans locaux d'urbanisme (PLU) en 3D pour faciliter leur compréhension et permettre aux habitants d'une ville de s'y projeter à moyen et long terme
12. Donner un bonus financier aux maires qui s'engagent à construire, là où sont les besoins, afin de leur permettre d'améliorer le cadre de vie des habitants
13. Créer un statut du « bailleur engagé » incitant les particuliers à investir pour mettre en location des logements écologiquement vertueux et à loyer modéré
14. Anticiper les évolutions futures d'un bâtiment en créant un « permis de construire réversible »
15. Aider les collectivités à définir et mettre en œuvre des stratégies de planification de la transition écologique à leur échelle, en particulier pour massifier la rénovation énergétique
16. Accélérer la formation de tous les acteurs et la structuration des filières au niveau local pour permettre la mobilisation générale en faveur de la transition écologique de la ville et du logement
17. Amplifier la dynamique des rénovations énergétiques globales et simplifier le parcours de rénovation des ménages sur le principe du « dites-le nous une fois »
18. Réduire le reste à charge des travaux à un niveau soutenable pour chaque projet et, pour pouvoir le financer, constituer un réseau bancaire « engagé pour la rénovation » accessible sur tout le territoire
19. Définir une programmation pluriannuelle de la rénovation des logements et de l'aménagement durable, pour assurer visibilité et stabilité à tous les acteurs.

La suite : les mesures du Gouvernement

- Logement d'Abord 2 : renforcer les moyens d'accompagnement avec 160 millions d'euros supplémentaires d'ici la fin du quinquennat pour sortir de la rue les plus fragiles et les faire accéder à un logement
- Renforcer notre modèle du logement social, dans le cadre du pacte de confiance, en renforçant les fonds propres des bailleurs et en pérennisant le dispositif de « Seconde vie ».
- Libérer les contraintes pour produire davantage de logements intermédiaires, en reclassant le zonage des communes qui ne correspond plus à la réalité
- Étendre la Garantie Visale à 2 millions de jeunes et de salariés
- Engager une refonte de la fiscalité des revenus locatifs pour la rendre plus simple, plus lisible et plus juste
- Faciliter l'accès au crédit via une mensualisation du calcul du taux d'usure
- Soutenir l'accession à la propriété via la prolongation du Prêt à Taux Zéro (PTZ), jusqu'en 2027
- Accélérer le développement du Bail Réel Solidaire (BRS) en révisant à la hausse les plafonds de ressources afin de permettre à davantage de ménages de pouvoir être éligibles à ce dispositif.
- Soutenir la production de logements neufs via le rachat, par la Caisse des Dépôts et Action Logement, de près de 50 000 logements
- Favoriser le recyclage urbain afin de produire des logements via la pérennisation du Fonds Friches, au sein du Fonds Vert
- Rendre le programme MaPrimeRenov' plus simple, plus lisible et plus incitatif pour les projets ambitieux afin de baisser nos émissions de CO2, de réduire notre consommation énergétique et d'éradiquer les passoires thermiques
- Simplifier le financement du reste à charge en renforçant et en simplifiant le prêt avance rénovation

- Inscrire dans la durée le service public de la rénovation de l'habitat, France Renov', par sa montée en charge avec l'implantation d'un guichet par Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI), d'ici à 2025 et un partenariat plus large avec le réseau France Services.
- Lancer un nouveau programme national de certificats d'économies d'énergie et tendre vers un reste à charge nul pour les ménages les plus modestes
- Accélérer l'adaptation de notre parc de logements au vieillissement de la population en lançant MaPrimeAdapt', à hauteur d'1,5 milliard d'euros
- Bâtir une filière d'excellence de la construction hors-site en y associant les collectivités, les aménageurs, les promoteurs, les architectes, les entreprises du BTP et les industriels
- Doter le fonds d'épargne d'un milliard d'euros complémentaire à destination des prêts locatifs intermédiaires
- Travailler sur les copropriétés dégradées pour lutter contre l'habitat indigne.

Ressources

- Le site du ministère
- Dossier de presse du 5 juin 2023
- Rapports des groupes de travail :
 - Redonner aux Français du pouvoir d'habiter
 - Réconcilier la France et les Français avec la production de nouveaux logements
 - Faire du logement l'avant-garde de la transition écologique



Scanner le QR code afin d'accéder aux liens ci-dessus.
<https://conseil-refondation.fr/thematiques/logement/>



CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION NUMÉRIQUE



Les dates clés



Les thèmes

- **Les défis de l'inclusion numérique**
- **Les transitions numériques au travail**
- **Les enjeux d'apaisement de l'espace numérique et la lutte contre les violences en ligne**

Retour sur les travaux

Le CNR Numérique vise à mieux accompagner les citoyens dans les transitions induites par le numérique. La méthode de travail retenue est celle d'une action à trois niveaux : deux consultations en ligne ouvertes à tous pour recueillir les témoignages de l'ensemble des citoyens ainsi qu'une consultation dédiée sur l'inclusion numérique ; des groupes de travail liés aux thématiques à l'échelle nationale ; et enfin des concertations locales.

Les travaux d'animation et de coordination des échanges avec l'ensemble des parties prenantes ont été assurés par le secrétariat général du Conseil national du numérique (CNNum), l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Mednum et la Direction générale des entreprises (DGE), en coopération avec France Num, la Dilcrah, l'Arcom, la Dinum, la DITP et de nombreuses autres entités publiques.

Un constat inévitable du CNR Numérique est l'immense richesse des initiatives portées par les acteurs économiques, le monde de la recherche, les administrations, le monde associatif et syndical. Un des axes forts qui se dégagent de l'ensemble des thématiques traitées consiste d'abord à soutenir les acteurs et initiatives rassemblés pendant le CNR. Le rôle de l'État ne sera pas de faire « à la place de » mais bien de permettre en accompagnant les initiatives qui ont besoin parfois d'être coordonnées, mutualisées, mises en lumière et encouragées. Qu'il s'agisse de la structuration des initiatives locales liées à l'inclusion, de la clarification du parcours des victimes de cybermalveillance, du partage de bonnes pratiques ou de dialogue social technologique, l'horizon est le même : toutes les clefs de la réussite sont là, à nous de les rassembler et les porter.

Une consultation numérique spécifique au sujet de l'inclusion

La concertation nationale sur le volet « Inclusion numérique », portée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et La Mednum, respectivement pilote et rapporteuse des travaux, a fait l'objet d'une consultation numérique accessible à tous les citoyens via la plateforme en ligne <https://cnr-numerique.anct.gouv.fr/>. Cette plateforme de contribution a permis l'expression libre de tous les acteurs concernés et a constitué un espace de participation ouvert à celles et ceux qui souhaitent prendre part à la concertation en cours, de publier les comptes rendus des réunions territoriales et de réagir aux propositions des autres. Ce sont ainsi **96 contributions** qui ont nourri les ateliers et les réflexions des groupes de travail nationaux.

Ces travaux ont donné lieu à la publication d'un rapport, sur la base duquel 16 engagements ont été proposés par le Gouvernement. Ces engagements ont été soumis à l'écosystème, ce qui a donné lieu à 120 propositions de mise en œuvre et 10 amendements sur la plateforme, en vue d'une validation par un comité représentatif des parties prenantes de la société civile, des associations d'élus et des collectivités territoriales, afin de former une feuille de route partagée pour la politique publique d'inclusion numérique : France Numérique Ensemble.



Le CNR Numérique est une méthode qui a permis l'association directe de la société civile organisée et des Français. Son objectif était clair : construire ensemble des solutions concrètes pour protéger, accompagner et intégrer tous les Français dans la transition numérique en cours. La France a de nombreux atouts à faire valoir dans le secteur du numérique, notre société doit aussi veiller à ne laisser aucun Français sur le bord du chemin de cette transition.



Jean-Noël BARROT,
Ministre délégué chargé
de la Transition numérique
et des Télécommunications

CE QUI EN RESSORT



La méthode proposée par le CNR confirme ce besoin de construction collective autour de sujets structurants dans notre relation au numérique et de débattre de l'impact de ces technologies sur nos vies. La mobilisation des parties prenantes a été inédite et témoigne de cette envie de se saisir collectivement des questions qui se posent à nous pour être en mesure d'y apporter les réponses les plus pertinentes.



**Françoise MERCADAL-DELASALLES
et Gilles BABINET,
coprésidents du Conseil national
du numérique**

Les ateliers menés dans le cadre du Conseil national de la refondation numérique ont confirmé deux points cruciaux : la richesse des échanges rassemblant les parties prenantes concernées par les sujets et l'envie et la demande de ces acteurs de poursuivre ce type d'exercices régulièrement. La résolution des grands défis auxquels nous faisons face, notamment avec les nouvelles technologies, ne pourra venir d'une organisation isolée.

Propositions

Inclusion numérique :

- Identifier, dans les territoires, les collectivités ou leurs groupements porteurs des gouvernances et feuilles de route territoriales d'inclusion numérique
- Concentrer les moyens publics et privés dédiés à la pérennisation des dispositifs d'inclusion
- Instituer, à l'échelle nationale, une coordination interministérielle et partenariale
- Lever les freins psychosociaux à l'usage du numérique
- Déployer les solutions de diagnostic et d'accompagnement harmonisées et accessibles à tous les acteurs de la médiation numérique
- Promouvoir collectivement le référentiel européen de compétences DigComp
- Donner à chacun la possibilité de se former en ligne de manière autonome
- Accompagner les acteurs publics et privés dans leurs dons de matériels informatiques

- Structurer un comité de filière associant l'ensemble des acteurs de la médiation numérique
- Labelliser les lieux d'accueil des publics déployant des pratiques et des compétences à destination des publics éloignés du numérique
- Développer la formation continue des Conseillers numériques pour adapter leurs compétences à leurs réalités opérationnelles
- Améliorer la reconnaissance du statut d'aidant professionnel
- Déployer une plateforme de données dédiée à l'inclusion numérique
- Accompagner et former les acteurs territoriaux au pilotage de la politique d'inclusion numérique par la donnée
- Lancer « L'Observatoire des compétences numériques » par le GIP PIX
- Intégrer et promouvoir, pour chacun des axes stratégiques de France Numérique Ensemble, les démarches concourant au développement des communs.

Les transitions numériques au travail :

Sur les transitions numériques au travail et l'apaisement de l'espace numérique, les contributions des participants ont permis de faire émerger plusieurs dizaines de propositions rassemblées dans les feuilles de route dédiées. Parmi elles, les suivantes pourront être mises en œuvre à court terme à la main des autorités ou entités compétentes.

- Structurer les réseaux locaux ou sectoriels au plus proche des TPE-PME

- Créer un recueil des bonnes pratiques en matière de transition numérique des TPE-PME par secteur d'activité
- Capitaliser sur les moments forts dans le quotidien des entrepreneurs pour mettre en visibilité les dispositifs d'accompagnement numérique mis à leur disposition
- Édicter des lignes directrices quant aux recours à des outils d'IA au travail
- Instaurer un registre des outils d'IA dans les structures professionnelles
- Créer un comité et un délégué à l'IA dans les entreprises et les administrations
- Poursuivre la réflexion pluridisciplinaire autour de l'IA au travail dans le cadre du LaborIA
- Intégrer une clause de revoyure au dialogue social dans le cadre d'utilisation d'outils d'IA au travail
- Envisager de nouvelles enceintes de dialogue entre parties prenantes au niveau de la filière
- Soutenir des expérimentations de dialogue social fondés sur la rétro-ingénierie et le recours à des bacs à sable technologiques.

L'apaisement de l'espace numérique et la lutte contre les violences en ligne :

- Rassembler les études et rapports sur les comportements illicites en ligne sur un site dédié
- Créer un baromètre annuel sur l'apaisement de l'espace numérique
- Créer un tableau de bord des actions conduites pour l'apaisement de l'espace numérique, rendant compte des actions portées par les acteurs publics et privés
- Conduire une étude indépendante sur le parcours des victimes et témoins de contenus enfreignant les règles applicables
- Massifier les campagnes publiques d'information
- Engager un plan de soutien aux acteurs de proximité de la citoyenneté numérique
- Poursuivre la démarche du Conseil national de la refondation en instaurant un forum d'échange multipartite dédié à l'apaisement de l'espace numérique.



La suite



Les propositions issues de la feuille de route dédiée à l'inclusion sont le fruit d'un consensus au sein des groupes de participants, tous prêts à s'engager. Elles ont été soumises à consultation jusqu'au mois de mai et sont en passe de devenir opérationnelles.



Les propositions faites en matière de transition numérique au travail pourront donner un cap et des orientations à tous les acteurs du monde de l'emploi, aussi bien au niveau des structures professionnelles, que des branches ou encore au niveau réglementaire.



Les conclusions en matière d'apaisement de l'espace numérique pourront être activées dès la rentrée et sont mobilisables hors du parcours législatif. Comme en matière de transition numérique au travail, de nombreuses propositions faites par les participants pourront enrichir les travaux législatifs en cours ou à venir.



Le CNR a initié une dynamique collective inédite. Il faut désormais la faire perdurer et instaurer les conditions d'un dialogue permanent.

Ressources

- Rapport de la concertation nationale sur le volet Inclusion numérique du Conseil national de la refondation
- Propositions d'engagements pour la feuille de route 2023-2027 « France Numérique Ensemble »
- Site de la concertation et engagements finalisés
- Feuille de route Inclusion (sondage et feuille de route)
- Feuille de route Apaisement

Scanner le QR code afin d'accéder aux liens ci-dessus.



<https://conseil-refondation.fr/thematiques/numerique/>





CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

JEUNESSE

Les dates clés



Les thèmes

- **Améliorer la vie quotidienne des jeunes**
- **Construire leur avenir professionnel**
- **Favoriser leur engagement citoyen, et amplifier leur voix**
- **Renforcer leur capacité à agir pour la planète**

Retour sur les travaux

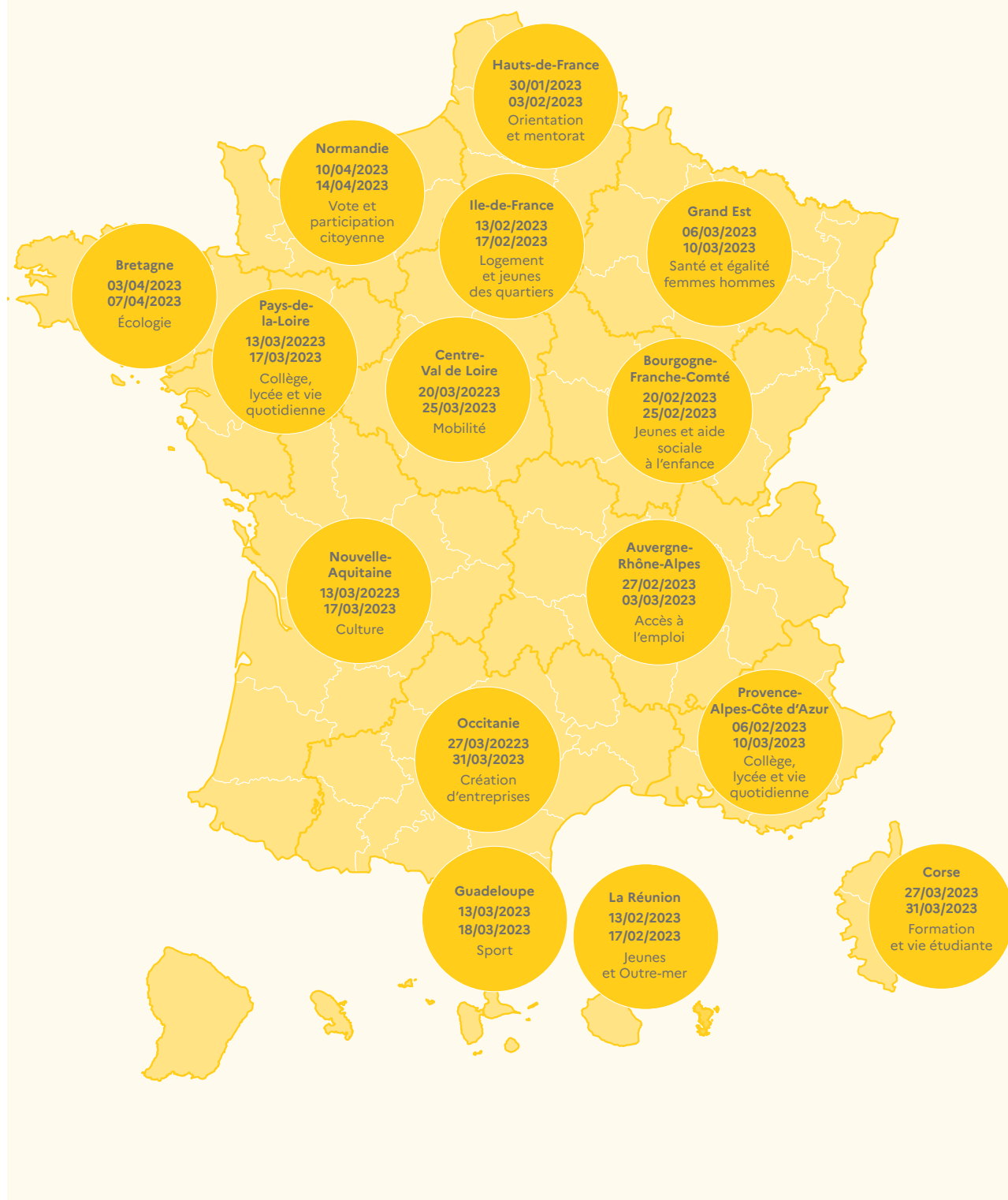
Le CNR Jeunesse mène des travaux pour, et avec les jeunes de 13 à 29 ans, ainsi que ceux qui les accompagnent. Face aux nombreuses transitions auxquelles notre société fait face, les jeunes sont les principaux concernés, leur avenir dépendant des réponses qui y sont apportées. Le CNR Jeunesse se structure autour de quatre thématiques.

Des groupes de travail ont été formés autour des quatre thématiques, et ont travaillé de janvier à mai, sur la base des concertations et ateliers locaux, ainsi qu'en lien avec les différents acteurs liés aux sujets (associations, syndicats, personnel éducatif...). Une vingtaine d'ateliers locaux ont été organisés sur des sujets précis (engagement citoyen, mobilité, culture, sport, accès à l'emploi...) sur l'ensemble du territoire, dont cinq à Paris, les Rencontres jeunesse de Matignon, en lien avec la Première ministre.



EN CARTE

Les ateliers Jeunesse



FOCUS SUR LES RENCONTRES JEUNESSE DE MATIGNON

Cinq moments d'échanges, cinq rencontres jeunesse de Matignon

La première Rencontre jeunesse de Matignon s'est tenue le 23 janvier 2023,

et était dédiée à **l'écologie**, sujet d'engagement politique et enjeu central pour une grande partie de la jeunesse. Cet événement a permis de présenter la méthode du CNR, avec l'objectif d'établir des mesures concrètes qui auront un impact rapide sur la vie quotidienne des jeunes. La Première ministre a annoncé l'objectif de présenter une feuille de route à l'horizon du printemps. Cet événement a réuni notamment :

- Des collectifs et associations (Pour un réveil écologique, Banlieues climat, Time for The Planet...)
- Des lycéens et étudiants
- Des entreprises (TooGoodToGo, Demain en Main)
- Des représentants du monde éducatifs (présidente de l'Université de Poitiers, une directrice d'un CFA)
- Des ministres (Christophe Béchu, Agnès Pannier-Runacher, Pap Ndiaye et Sarah El Haïry)

La deuxième Rencontre jeunesse de Matignon s'est déroulée le 15 février 2023,

et était consacrée aux thèmes de **la vie quotidienne**, comme les questions de l'accès aux droits, l'alimentation, la mobilité ou le logement. Après un sujet très structurant et de prospective comme l'écologie, les discussions de cet événement se sont concentrées sur le quotidien des jeunes, et les éléments pour améliorer leur cadre de vie ; qui permettent l'épanouissement, la réussite de ses études, la construction personnelle.

La troisième Rencontre jeunesse de Matignon s'est tenue le 3 mars 2023,

et était dédiée à **l'avenir professionnel des jeunes**. Ont été abordés les enjeux d'orientation, d'insertion professionnelle, l'apprentissage, ainsi que les lycées professionnels, chantier important du Gouvernement. La question des stages professionnels et du suivi des apprentis en entreprises a été soulevée par les lycéens présents à la rencontre.

La quatrième Rencontre jeunesse de Matignon s'est déroulée le 18 mars 2023,

et était consacrée au sujet de **l'égalité des chances**, et la possibilité pour tous les jeunes de réaliser leur projet, peu importe leur origine (sociale, géographique...). Les discussions entre la Première ministre et les jeunes présents ont notamment abordé les sujets de l'égalité femmes-hommes, l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société ainsi que l'égalité des chances tout au long du parcours des jeunes.

La cinquième Rencontre jeunesse de Matignon s'est tenue le 19 avril 2023,

et était dédiée à **l'engagement**. Ce dernier sujet a été traité sous toutes ses formes : engagement associatif, engagement citoyen (notamment la problématique de la très faible participation des jeunes aux élections), représentation politique de la jeunesse et engagement dans le monde du travail. L'objectif de cette rencontre était d'identifier les actions permettant de favoriser un engagement concret des jeunes.

CE QUI EN RESSORT



L'objectif c'est grâce à vos idées, à vos propositions, à vos réactions de bâtir une feuille de route pour la jeunesse qui doit rassembler des mesures très concrètes sur tous, enfin sur les sujets qui vous intéressent.



Elisabeth BORNE,
Première ministre

Pendant six mois, la Première ministre a invité des jeunes, de tous âges et de toutes les régions, à Matignon pour échanger, discuter et les écouter sur leurs principales préoccupations : transition écologique, vie quotidienne, avenir professionnel, égalité des chances et engagement citoyen. Au-delà de ces rencontres parisiennes, 15 échanges en région ont été organisés. C'est au total 550 jeunes qui ont été impliqués et consultés pour un total de 100 réunions de travail.

Les conclusions de ces concertations ont été présentées à Matignon le 21 juin 2023 lors de l'événement de restitution des travaux. La Première ministre était accompagnée de membres de son Gouvernement, et de 400 jeunes réunis pour l'occasion.

Propositions

Vie quotidienne

- Permis de conduire à 17 ans
- Aide au permis de 500 euros pour les élèves de lycée professionnel
- Plan d'urgence de réhabilitation des résidences universitaires dégradées
- Complément des bourses étudiantes en Outre-mer
- Carte de réduction pour les jeunes engagés

Engagement citoyen

- Éducation aux médias dans l'enseignement moral et civique dès la rentrée 2024
- Création d'un pass train d'un mois pour les jeunes qui s'engagent (service civique, SNU...)

Avenir professionnel

- Des temps de découverte des métiers dès la 5^e

Transition écologique

- Une évaluation « savoirs verts » pour tous les collégiens (4^e ou 3^e)
- Une formation obligatoire sur la transition écologique pour tous les étudiants en premier cycle universitaire

Égalité des chances

- Développer le mentorat pour tous, et doubler le nombre de jeunes accompagnés

Un sujet récurrent : la lutte contre le harcèlement scolaire

- Le programme pHARe sera étendu à tous les lycées et enrichi, en particulier pour mieux lutter contre le harcèlement LGBTphobe
- Les élèves harceleurs, qui font peser une menace grave et immédiate sur la sécurité des autres élèves pourront être plus facilement changés d'école
- Un référent harcèlement sera désigné dans chaque collège, pour assurer le suivi personnalisé et en temps réel des situations
- Nous allouerons davantage de moyens aux plateformes d'écoute et de signalement du 30 18 et 30 20 pour renforcer les équipes d'écoutes
- Il sera demandé aux chefs d'établissement de saisir de manière immédiate et systématique le procureur de la République, pour tout signalement d'une situation préoccupante
- Nous déploierons un programme de formation sur 4 ans, de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale



Une partie des propositions sera mises en place immédiatement.



Un comité interministériel de la jeunesse se tiendra d'ici à l'automne 2023 pour le reste des mesures.

Ressources

- Le site du gouvernement
- Le dossier de presse de la conclusion des Rencontres jeunesse de Matignon
- La vidéo de la conclusion des Rencontres jeunesse de Matignon



Scanner le QR code afin d'accéder aux liens ci-dessus
<https://conseil-refondation.fr/thematiques/jeunesse/>

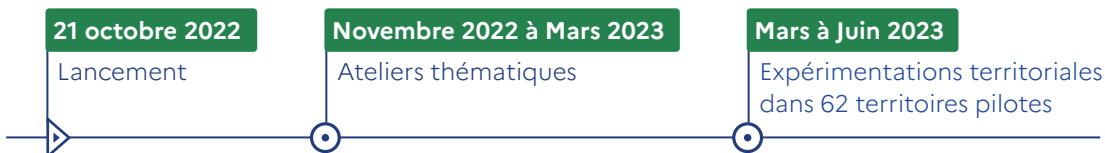


CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

CLIMAT ET BIODIVERSITÉ



Les dates clés



Retour sur les travaux

Le CNR Climat et biodiversité vise à intégrer pleinement les acteurs locaux et les citoyens autour de la transition écologique, qui doit être pensée autour des enjeux, des besoins et des particularités locales. Les travaux qui seront menés dans ce cadre nourrissent les travaux de planification écologique portés par la Première ministre. Le CNR réunit autour de la table des experts, le monde associatif, les partenaires sociaux, les acteurs du tissu

économique, les élus et représentants de collectivités territoriales, pour mener une réflexion sur 4 thèmes :

- La transition écologique des logements ;
- La protection de la biodiversité ;
- La transition vers des transports durables ;
- L'énergie, avec une concertation sur le mix énergétique portée par le Ministère de la Transition énergétique.

LA CONCERTATION SUR LE MIX ÉNERGÉTIQUE

L'atelier énergie intervient dans le contexte de la double urgence climatique et énergétique. La transition énergétique doit nous permettre de tenir nos ambitions : réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 55% d'ici 2030 conformément à nos objectifs européens ; atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ; et devenir le premier grand pays industriel à sortir des énergies fossiles. Pour y parvenir, la transition énergétique repose sur deux principaux leviers : la baisse de la consommation d'énergie (grâce à la sobriété et à l'efficacité énergétiques) et l'augmentation de la production d'énergie décarbonée (grâce au nucléaire et aux énergies renouvelables). Toutefois, la transition énergétique nécessite une attention particulière à la justice sociale ; elle ne doit laisser personne au bord de la route.

Pour interroger les Français sur ces grandes priorités, une concertation nationale sur le mix énergétique a été menée. Elle a permis de recueillir plus de 31 000 contributions en ligne et d'avoir des réunions dans chaque région de France. De plus, un « Forum des

jeunesses », exercice inédit en Europe, a permis de recueillir spécifiquement l'avis de 200 jeunes de 18 à 35 ans tirés au sort. Le résultat de cette concertation fait ressortir trois axes principaux :

- Le débat ne s'est pas centré sur la seule question du mix électrique et en particulier les débats « pour ou contre les éoliennes » ou « pour ou contre le nucléaire ».
- Une forte adhésion à l'enjeu de la sobriété énergétique, perçue comme un sujet de société et une véritable affaire collective.
- L'attente d'une stratégie ambitieuse en matière de formation, d'information et de sensibilisation aux enjeux de la transition énergétique.

Sur la base de cette concertation, des groupes de travail réunissant parlementaires, élus locaux, experts, partenaires sociaux et fédérations professionnelles ont été lancés au printemps 2023. Ils contribueront à la Loi de Programmation sur l'énergie et le climat qui, comme l'a annoncé la Première ministre, devra être présenté au Parlement à l'automne.

L'ATELIER BIODIVERSITÉ

L'atelier biodiversité s'est décliné à travers trois événements entre novembre 2022 et janvier 2023. Ils ont abordé trois axes structurants : accélérer, mobiliser, sensibiliser, pour faire en sorte que la protection de la nature et de la biodiversité soit priorisée au même titre que d'autres problématiques environnementales essentielles. Cet atelier a permis de faire émerger, par une nouvelle méthode, les priorités et l'ambition qu'il faut donner à la reconquête de la biodiversité.

Les trois ateliers organisés à Paris et Bordeaux ont étudié trois problématiques spécifiques liées à la protection et la restauration de la biodiversité :

- L'accélération de l'action en faveur de la biodiversité et de l'équilibre activité humaine/nature dans une intensification du réchauffement climatique.
- La mobilisation de l'ensemble de la société en faveur de la biodiversité.
- La question de la sensibilisation des citoyens, et notamment les plus jeunes, aux transformations nécessaires face à l'acceptabilité des mesures et des compromis.

L'ATELIER TRANSPORTS

L'atelier transports a vocation, en lien avec l'exercice de planification écologique, à aborder des enjeux concrets de la transition écologique des mobilités dans une logique de participation élargie, afin d'identifier des actions précises et des leviers rapides pour accélérer la décarbonation des mobilités. Il a réuni des groupes de travail avec une cinquantaine de participants pour identifier les problématiques, leviers et solutions ; à la fois présentés par l'administration et proposés par les participants.

Les groupes de travail, qui se sont réunis entre octobre 2022 et janvier 2023, se sont concentrés sur trois questions :

- Comment proposer des transports du quotidien plus accessibles et plus verts ?
- Quelles actions concrètes pour décarboner le transport de marchandises ?
- Quels leviers d'action pour faciliter la transformation de la mobilité longue distance au service de la lutte contre le changement climatique ?

Une territorialisation expérimentale

En parallèle des travaux nationaux, des expérimentations locales ont aussi été lancées, pour initier une réflexion sur des problématiques environnementales et climatiques territoriales. Dans le cadre de leur contrat de relance et de transition écologique (CRTE), une soixantaine de territoires travaillent ainsi sur des problématiques concrètes comme l'eau, l'artificialisation des sols, la création d'aires protégées, le partage des espaces, ou encore le développement d'une mobilité propre et accessible à tous. Si ces différentes problématiques sont présentes sur l'ensemble du territoire, les solutions ne sont pas uniformes. La disponibilité du tissu industriel, l'expérience des élus locaux, les témoignages d'habitants et les apports des associations et des partenaires sont autant de variables qui appellent à une approche locale de la transition écologique.

Cette expérimentation a eu lieu entre mars et juin 2023. Concrètement, chaque territoire porteur d'un CRTE a choisi une ou deux thématiques, reflet des enjeux du territoire, parmi les quatre identifiées nationalement (logement, transports, biodiversité, énergie). Des réunions avec les acteurs du territoire ont ensuite été organisés, afin d'identifier :

- des solutions concrètes avec des projets inspirants et des bonnes pratiques à généraliser ;
- des évolutions à mettre en œuvre (législatives, réglementaires ou organisationnelles) ;
- des innovations dans les offres d'ingénierie et de financement.

Ces expérimentations faciliteront la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique, avec les différents échelons de collectivités, de la région à la commune.

La suite



Au niveau national les résultats de l'ensemble des CNR territoriaux viendront enrichir les livrables des CNR Climat & biodiversité et Logement.



Au niveau territorial, les CNR viendront renforcer le diagnostic territorial du CRTE et compléter la liste des projets structurants au regard du projet de territoire pour anticiper et faire face aux grandes transitions.

Ressources

Scanner le QR code



<https://conseil-refondation.fr/thematiques/climat-biodiversite/>

EN CARTE

Des CRTE pilotes



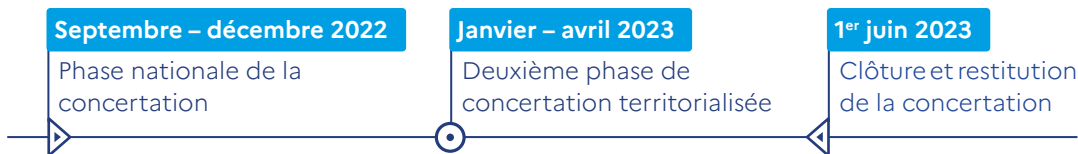


CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

PETITE ENFANCE

Le service public de la petite enfance :
garantir un accueil de qualité à tous
les enfants et leurs familles

Les dates clés



Les thèmes

- **Replacer la qualité d'accueil et le respect des besoins primordiaux des jeunes enfants au cœur des objectifs, pratiques et contrôle de l'accueil du jeune enfant et ainsi ré-attirer vers les métiers de la petite enfance de nouveaux professionnels**
- **Lever tous les freins au développement de l'offre d'accueil**
- **Aller vers chaque parent et chaque enfant pour les accompagner vers un accueil réellement universel**

Retour sur les travaux

Priorité du Gouvernement, la refondation de la politique d'accueil du jeune enfant a vu ses premiers jalons posés lors du précédent quinquennat : plan Rebond petite enfance, démarche des 1 000 premiers jours, réforme des services aux familles, création de nouvelles instances dédiées au secteur, notamment le comité de filière « petite enfance », qui œuvre à trouver des solutions à la perte d'attractivité du secteur et à lutter contre la pénurie des professionnels.

Toutefois, beaucoup de parents peinent encore à trouver un mode d'accueil financièrement accessible, de qualité et correspondant à leurs

besoins et à ceux de leur enfant. Afin de répondre à ces enjeux, une concertation à 360° a été lancée, en novembre 2022, dans le cadre du Conseil national de la refondation (CNR) en vue de concrétiser la promesse présidentielle de garantir à chaque famille une place d'accueil de qualité pour son jeune enfant.

Une première phase de cette concertation a été animée au niveau national par le Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. Une seconde phase a été conduite à l'échelle territoriale par Élisabeth Laithier, présidente du comité de filière « Petite enfance » et désignée rapporteure générale de la concertation.

En dépit de financements publics importants (15,3 milliards d'euros en 2019) et d'une politique familiale d'envergure, l'accueil des jeunes enfants demeure marqué par de fortes inégalités sociales et territoriales et par une offre d'accueil globalement insuffisante. Au total, ce sont 200 000 places d'accueil supplémentaires, intégrant public et privé, qui s'avèrent nécessaires pour couvrir l'ensemble des besoins.

Parmi les problématiques identifiées, l'accueil individuel (c'est-à-dire l'accueil par les assistants maternels ou par une garde d'enfant à domicile) reste aujourd'hui trop peu accessible pour les ménages modestes. Et, alors que 13 millions de travailleurs sont concernés par le travail en horaires étendus, atypiques, ou décalés, les parents concernés, en

particulier les familles monoparentales, éprouvent des difficultés particulièrement importantes à trouver une solution d'accueil.

Enfin l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) a posé en avril 2023 le constat d'une qualité d'accueil particulièrement hétérogène dans les crèches, le secteur présentant à la fois des établissements de grande qualité portés par une réflexion pédagogique approfondie et d'autres de qualité très dégradée.

Pour faire suite aux engagements du président de la République dans le cadre de la campagne

présidentielle, et dans le prolongement de son discours de politique générale, la Première ministre Elisabeth Borne a pris connaissance le jeudi 1^{er} juin 2023 des conclusions de la concertation sur le service public de la petite enfance.

L'événement a été l'occasion pour la Première Ministre de présenter la réponse du Gouvernement aux attentes des familles et des professionnels, qui se traduira par une réforme sans précédent, véritable refondation de la politique d'accueil du jeune enfant.

CE QUI EN RESSORT

Propositions du Gouvernement

Axe 1 :

Replacer le respect des besoins des jeunes enfants au cœur des objectifs, pratiques et contrôle de l'accueil du jeune enfant et ainsi ré-attirer vers les métiers de la petite enfance de nouveaux professionnels

Ce volet « qualité d'accueil » du service public de la petite enfance, détaillé le 29 juin par Jean-Christophe Combe, se déploie sur 3 axes, qui répondent aux 39 recommandations du rapport IGAS sur la qualité de l'accueil et la prévention de la maltraitance dans les crèches.

1. Avoir des professionnels formés en nombre suffisant, en restaurant l'attractivité des métiers de la petite enfance pour réenclencher une dynamique vertueuse de recrutements : revalorisations salariales, sens au travail, qualité de vie et des conditions de travail et offres de formation suffisantes

Il s'agira à ce titre de restaurer l'attractivité sociale des métiers de la petite enfance, en accompagnant financièrement les revalorisations salariales dans le secteur, mais aussi de retrouver le sens au travail et d'améliorer la qualité de vie et des conditions de travail dans tous les modes d'accueil du jeune enfant, en réconciliant aspirations-valeurs-formation-pratique quotidienne, et ainsi se mettre en capacité d'atteindre des objectifs annuels de nouveaux professionnels formés et diplômés, fixés et suivis de manière collective par toutes les parties concernées.

En particulier, l'État confirme son accord pour que les employeurs soient accompagnés financièrement pour revaloriser les salaires dans le secteur de la petite enfance et dédiera chaque année plus de 200 millions d'euros, pour accompagner jusqu'à deux tiers des montants des revalorisations dans les crèches publiques et celles relevant des branches professionnelles ayant conclu un accord de progrès social.

2. Améliorer la qualité institutionnelle de l'accueil et prévenir le risque de la maltraitance en réformant les règles d'organisation et de financement des modes d'accueil

En complément du travail de définition d'un horizon plus qualitatif sur les taux d'encadrement (objectif d'atteindre à terme le taux un adulte pour cinq enfants, quel que soit leur âge) et la taille des groupes qui sera réalisé dans le cadre de l'élaboration des référentiels de pratiques professionnelles et organisationnelles, il s'agira de faire évoluer certaines règles pour augmenter les temps de présence des professionnels auprès des enfants et de partage sur leurs pratiques, et transformer l'ensemble des financements du secteur pour faire de la qualité d'accueil leur premier objectif.

C'est à ce titre que sera imposée la présence de deux adultes dès le premier enfant dans tous les établissements collectifs, en micro-crèche comme en crèche.

3. Installer un réflexe de vigilance pour la petite enfance, en renforçant le système d'alerte, de contrôle et de suivi des suspicions de maltraitance au sein des lieux d'accueil

À l'occasion d'une vaste réforme du système d'inspection-contrôle-accompagnement des modes d'accueil du jeune enfant et notamment des crèches, dont les premières orientations ont été mises en concertation ce mois de juin, il s'agira de favoriser le repérage et l'alerte, de contrôler plus fréquemment et de manière plus centrée sur le bien-être de l'enfant, et si nécessaire de sanctionner plus efficacement.

Par exemple, une fréquence minimale de contrôle des crèches sera instaurée, en limitant dans le temps leur durée d'autorisation.

Axe 2 :

Lever tous les freins au développement de l'offre d'accueil

En rénovant la gouvernance pour améliorer la coordination entre les acteurs : l'article 10 du projet de loi plein emploi prévoit de désigner le bloc communal comme autorité organisatrice de l'offre d'accueil, en reconnaissance du rôle-clé que de nombreuses communes jouent déjà. L'État renforcera son engagement auprès des territoires et des familles en établissant une stratégie nationale qui fixera les grands objectifs nationaux en terme de développement qualitatif et quantitatif de l'offre, qui seront ensuite adaptés et déclinés à l'échelle départementale par les comités départementaux de services aux familles qui suivront aussi la mise en œuvre des plans de développement. Enfin, la branche famille de la sécurité sociale apportera son soutien financier et en ingénierie aux communes et aux porteurs de projet à travers 6 milliards d'euros supplémentaires.

En remédiant aux inégalités territoriales, par un soutien fortement majoré aux acteurs engagés dans

le développement de l'offre, grâce à une meilleure adéquation du soutien financier national aux besoins locaux, particulièrement en matière d'ingénierie ;

En remédiant aux inégalités sociales par l'augmentation des aides aux familles : dès 2025, le reste à charge des familles sera harmonisé, qu'elles recourent à un assistant maternel ou à une crèche, alors que le coût pouvait dans le premier cas être jusqu'à deux fois plus cher. Cela représentera un gain en pouvoir d'achat considérable, par exemple, près de 200 € chaque mois pour un couple dont les revenus mensuels s'élèvent à 4 000 €.

Axe 3 :

Aller vers chaque parent et chaque enfant pour les accompagner vers un accueil réellement universel

En accompagnant mieux les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil grâce à des relais petite enfance présents dans toutes les communes de plus de 10 000 habitants, véritable guichet unique pouvant :

- les renseigner sur l'offre disponible près de leur domicile ;
- les accompagner dans leurs démarches administratives ;

En proposant davantage de places adaptées aux parents en recherche d'emploi ou engagés dans un parcours de formation, grâce à 1 000 accueils « A vocation d'insertion professionnelle » (AVIP) supplémentaires garantissant un maillage de l'ensemble des territoires d'ici la fin de la mandature ;

En luttant contre les inégalités de destin, à travers un soutien aux initiatives locales favorisant l'« aller-vers », la sensibilisation aux temps d'éveil et de socialisation, les dispositifs d'accueils souples.

La suite

Pour déployer ces mesures, trois vecteurs sont mobilisés :



La présentation en juillet au Sénat du projet de loi pour le plein emploi, comprenant une clarification de la gouvernance de l'accueil du jeune enfant et désignant les communes comme « autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant » et poursuite des débats parlementaires à l'assemblée nationale en septembre 2023.



La présentation par le ministre du volet « qualité d'accueil » du service public de la petite enfance, prévoyant notamment l'accompagnement financier de revalorisations salariales dans le secteur, une évaluation du référentiel national relatif aux locaux et à l'aménagement des crèches, l'établissement de référentiels nationaux relatifs aux pratiques professionnelles et organisationnelles, la définition de la trajectoire de relèvement de l'offre de formation et la création du programme national de recherche « petite enfance ».



La signature le 11 juillet 2023 de la nouvelle convention d'objectifs et de gestion (COG) entre l'État et la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) afin de permettre dès la rentrée 2023-2024 un renforcement massif et qualitatif et un renouvellement profond des leviers de soutien à l'offre d'accueil du jeune enfant, à la fois pour permettre aux places de crèche actuelles de continuer d'exister et pour en développer rapidement de nouvelles.

Ressources

- Le site du ministère.
- Le discours de la Première ministre prononcé à l'occasion de la fin du CNR.
- Le rapport de la phase territoriale de la concertation.
- Le support de conclusion de la concertation.

Scanner le QR code afin d'accéder aux liens ci-dessous.



<https://conseil-refondation.fr/thematiques/petite-enfance/>

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN
SECRETARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION

19, rue de Constantine - 75007 Paris

conseil-national-refondation@plan.gouv.fr
conseil-refondation.fr